Caraquet : Communauté saine, sécuritaire et accueillante… tournée vers l'avenir!

Commission sur l'immigration, l'emploi et le logement (CIEL)

RAPPORT FINAL

Le 16 mai 2022

À l'attention de :
Conseil municipal de Caraquet
Acadienor

Jacques Dugas, commissaire
Léo-Paul Pinet, commissaire

Commissaires

Jacques Dugas

Entrepreneur à la retraite; en plus de son expérience dans le domaine des affaires pendant plus de quarante ans, il s'est engagé tout au long de cette période dans la communauté. Membre du conseil municipal de Caraquet dès le début de sa vingtaine, M. Dugas s'est impliqué dans le développement de différentes initiatives comme *Caraquet en couleurs*, président fondateur des *Jeunes entreprises, Centre-Ville Caraquet* et plusieurs autres.

Léo-Paul Pinet

A consacré toute sa carrière au monde associatif et communautaire; la place du citoyen/citoyenne et du monde rural et leur influence sur l'échiquier socioéconomique furent sa rationnelle de travail. Animateur et accompagnateur d'une prise en charge par la population, il porte le message qu'il appartient à chacun et chacune de prendre sa place, toute sa juste place et de l'assumer pleinement.

Page couverture : Photo par Freysteinn G. Jonsson sur le site Unsplash

Table des matières

Caraquet : Communauté saine,
sécuritaire et accueillante…
tournée vers l'avenir!

Mandat reçu 5

Remerciements 6

Introduction 7

Méthodologie 9

Calendrier de travail 11

Considérations 12

Facteurs d'influence 15

Descriptif

- En lien avec l'immigration/nouvel arrivant..... 17
- En lien avec l'emploi..... 19
- En lien avec le logement..... 23
- En lien avec la communauté..... 26

Conclusion..... 28

Pistes de solutions 32

En lien avec l'immigration/nouvel arrivant 32

En lien avec l'emploi 32

En lien avec le logement 33

En lien avec la communauté 34

Recommandations 36

En lien avec l'immigration/nouvel arrivant 36

En lien avec l'emploi 37

En lien avec le logement 38

En lien avec la communauté 38

Annexe I 97 enjeux exprimés 39

Annexe II Entendu/Dialogue citoyens/citoyennes/Portes ouvertes 45

Annexe III Consultations diverses 48

Annexe IV Références 49

Annexe V Membres des tables de travail 51

Mandat reçu

La Ville de Caraquet, par l'intermédiaire d'Acadienor, entend recevoir :

- un constat de la situation en matière d'immigration, d'emploi et de logement dans son territoire;
- des pistes de solutions relatives aux constats établis.

Remerciements

Les commissaires souhaitaient que ce rapport reflète le dialogue avec les citoyens/citoyennes et des acteurs du milieu. Son contenu représente ce qui a été entendu et discuté.

C'est avec une profonde gratitude que nous adressons nos sincères remerciements aux participants/participantes aux tables de travail. Votre engagement a grandement enrichi la réflexion des commissaires.

Nous avons pu bénéficier de la disponibilité et de la volonté de personnes-ressources essentielles à l'évolution et au cheminement du travail. Dominic Aubé de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, Richard Saillant, économiste et Louise Robichaud de DPG Communication, les commissaires ont pu bénéficier de vos connaissances et de votre expertise, ce qui fut très apprécié.

Lors du dialogue avec les tables de travail, la prise de notes et la production des comptes rendus furent assurées par Guylaine Haché et Brigitte Thériault. Nous désirons reconnaître ce soutien si nécessaire pour capter l'essentiel des échanges et des enjeux exprimés.

Un merci bien spécial à Aline Landry de la Ville de Caraquet pour son soutien continu au cours des huit mois de travail de la Commission, ainsi qu'à Barbara Losier du Mouvement Acadien des Communautés en Santé-NB pour son accompagnement de la réflexion afin d'assurer que le citoyen/citoyenne trouve toute sa place dans les pistes de solutions partagées dans le rapport.

Enfin, pour la révision et le montage graphique du rapport final, les commissaires ont pu compter sur l'expertise de Paula Robichaud et de Christian Paulin. Grâce à vous, nous croyons que la lecture du rapport de la CIEL permettra au lecteur de constater et de mieux saisir les enjeux de la Commission.

Introduction

> Lorsque nous avons un problème, créer un comité et essayer de préserver notre colonie des nouvelles désagréables est effectivement ce que nous faisons. Mais cette fois, nous sommes confrontés *à tout sauf à un problème normal.*
>
> *John Kotter – Alerte sur la banquise*

Le mandat de la Commission sur l'immigration, l'emploi et le logement (CIEL) fut présenté lors d'une conférence de presse le 17 septembre 2021. Pour les commissaires, relever un tel défi dans un contexte de pandémie (COVID-19) où leurs travaux furent confrontés à des phases de restrictions sanitaires, d'incapacités de rencontres en présentiel et de limitations diverses, s'est avéré plutôt acceptable dans les circonstances.

Les commissaires, dans le développement de leurs recommandations, ont tenté d'assurer une approche qui allait permettre une compréhension commune et partagée des efforts qui devront être déployés afin de réussir une intégration saine des citoyens/citoyennes, des familles et des parties prenantes sur le terrain.

En plus de la mission de constat qui leur était confiée, la commission devait relever le défi de convertir un discours populaire très souvent entendu en ville en un document faisant état des préoccupations exprimées par les citoyens/citoyennes et des pistes de solutions pour que la communauté puisse progresser dans quatre grands dossiers que sont l'immigration, l'emploi, le logement et l'acceptation sociale par la communauté. Et comment transformer des mythes en réalités.

Enfin, les commissaires se sont souvent référés dans leurs réflexions au document du **Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, Nouvelles conversations 2.0 : *La Péninsule acadienne en 2040*.**

Méthodologie

1. **L'approche de dialogue** fut retenue afin de permettre des échanges vivants et constructifs pour saisir les différentes dynamiques en lien avec le mandat reçu.

2. **Tables de travail**

Les commissaires se sont assurés de bien saisir l'esprit des 97 enjeux exprimés par les participants aux tables de travail **Immigration/Nouvel arrivant, Emploi, Logement et Communauté**. Avec le souci d'atteindre le plus grand consensus communautaire possible, ils ont orienté leur travail vers des pistes de solutions qui permettraient au Conseil de ville d'analyser les recommandations soumises et d'établir la direction qu'il souhaite donner, ou non, auxdites recommandations déposées. Les enjeux liés à l'immigration, à l'emploi et au logement sont très présents dans la communauté de Caraquet.

L'analyse globale de la situation et la volonté exprimée par ses citoyens/citoyennes, ses organismes sociocommunautaires et ses entrepreneurs, laissent croire qu'il est réaliste d'agir tout en renforçant la vie socioéconomique, la vie communautaire et le sentiment d'appartenance au milieu.

3. **La démarche comprenait également**

- une série de rencontres avec des représentants de la Ville et d'Acadienor afin d'assurer une compréhension commune des attentes;
- le développement d'un organigramme intégrant quatre tables de travail;
- le recrutement d'entrepreneurs, de citoyens/citoyennes, de représentants d'associations et d'organismes communautaires, de professionnels et d'étudiants pour siéger aux tables de travail;
- une session d'information pour les participants aux tables de travail;
- des rencontres avec des entrepreneurs et des acteurs terrain;

- une série de discussions avec des personnes et des experts-conseils en matière d'immigration, du marché du travail, du logement et de vitalité communautaire;
- des rencontres avec les participants des tables de travail;
- la lecture de multiples rapports pertinents à nos dossiers;
- le maintien d'un contact avec la communauté par le biais d'un site Web CIEL et les tables de travail.

Calendrier de travail

2021-09-17	Conférence de presse
2021-10-27	Session d'information
2021-11-16	Table immigration/nouvel arrivant – rencontre Table emploi – rencontre
2021-11-18	Table logement – rencontre Table communauté – rencontre
2021-12-11	Tables de travail – plénière
2022-01-23	CIEL… portes ouvertes; la situation de la COVID-19 a obligé le report de l'activité prévue à une date ultérieure
Divers :	Consultations avec personnes-ressources Série de rencontres individuelles
2022-01-19	Rapport d'étape déposé
2022-02	Dialogue auprès d'un comité élargi de citoyens/ citoyennes sur les éléments du rapport d'étape déposé
2022-03	Validation des analyses, élaboration des options et début de rédaction du rapport final
2022-04	Rapport final – correction et mise en page
2022-04-19	Rapport préliminaire déposé
2022-05-16	Rapport final déposé

Considérations

- Lors de la conférence de presse du 17 septembre 2021, on présentait un portrait du manque de main-d'œuvre qualifiée, d'un manque de logements et de l'exode des jeunes vers les grands centres. Par la municipalité de Caraquet, il fut également rappelé aux commissaires qu'ils auraient à considérer le vieillissement de la population, une préoccupation en soi.

- Dès les premiers pas du dialogue, tout comme lors des entretiens avec des citoyens/citoyennes et des intervenants de la communauté, *le besoin de développer une compréhension commune d'une culture d'accueil pour assurer l'intégration pleine et entière de l'immigrant/nouvel arrivant* occupa une grande place. Plus que jamais, les gens exprimaient le souhait de trouver une solution au manque de main-d'œuvre et qu'il fallait assurer l'accès à la résidence. Il fut également soulevé que le renforcement du parc de logements disponibles dans la communauté devenait un élément essentiel, non seulement pour l'accès à une main-d'œuvre, mais également pour le développement démographique de la communauté, ingrédient incontournable pour un développement socioéconomique vigoureux et stimulant.

- Si, au départ, le dialogue était limité aux citoyens/citoyennes et intervenants de la municipalité de Caraquet, l'annonce par la province du Nouveau-Brunswick à l'automne 2021 d'une réforme de gouvernance locale devenait une autre considération supplémentaire pour les commissaires. Cette réforme de gouvernance locale allait avoir des conséquences directes sur Caraquet avec l'ajout de 4000 nouveaux citoyens/citoyennes dans la municipalité. Au début du travail des commissaires, une communication était établie avec la direction générale des villages de Bas-Caraquet et Bertrand pour les tenir informés des développements de la CIEL. L'arrivée de ces citoyens/citoyennes qu'annonçait la réforme de gouvernance locale allait demander un exercice d'intégration de

centaines de bénévoles potentiels qui étaient et sont toujours impliqués dans la vie sociocommunautaire de leur localité. Ainsi, la recherche d'appartenance à la nouvelle municipalité et le développement d'un vivre ensemble gagnant-gagnant devenaient un élément important à l'ordre du jour. L'arrivée d'entrepreneurs, de regroupements, d'agences et d'associations diverses font également partie de l'équation. L'accès à des bâtiments, la redéfinition de leur utilisation ou encore le maintien de leur utilisation actuelle s'inscrivaient sur la table à dessin. Un grand défi pour la nouvelle municipalité sera d'animer la mise en place d'actions en vue de développer une appropriation et le développement d'un sentiment d'appartenance à celle-ci.

- Parmi les 4000 nouveaux citoyens/citoyennes qui s'ajouteront à la communauté de Caraquet, plusieurs étaient impliqués dans la vie sociale, économique et culturelle de leur milieu, **des champions**! L'arrivée de ces personnes représente un actif gagnant au moment même où des décisions cruciales seront nécessaires si on veut assurer un milieu de vie enviable pour la communauté du Caraquet de 2040. Créer une image d'une communauté saine, sécuritaire et accueillante devient alors réaliste. Renforcer le vivre ensemble et développer un sentiment d'appartenance dans une communauté où il y a une émergence à la diversité, où le dynamisme de la vie culturelle est fort et où on offre également un grand potentiel d'emploi, représentent manifestement un objectif réaliste et viable.

- Si, dès le départ, il était entendu que l'approche favorisée pour réaliser le mandat **serait basée sur un dialogue**, la contribution d'une quarantaine de personnes par le partage d'idées et l'expression d'enjeux en matière d'immigration, d'emploi et de logement auxquels fait face actuellement la communauté de Caraquet, a clairement démontré que cette approche de communication pourrait servir favorablement l'animation vers l'intégration des 4000 citoyens/citoyennes à la nouvelle municipalité.

- Les développements récents (hiver-printemps 2022) à l'échelle mondiale avec les hostilités Russie-Ukraine soulèvent une réflexion sur la capacité et la volonté de la communauté de Caraquet d'envisager l'accueil de réfugiés ukrainiens. Il faudra analyser les capacités d'offrir un accompagnement adapté à leur réalité. Enfin, que ce soit pour l'accueil de réfugiés, ukrainiens ou autres nationalités, la municipalité devra se positionner dans ses actions.

Facteurs d'influence

- La disponibilité offerte par le maire et la direction générale de la municipalité tout au long du travail de la commission, a établi un partage et des discussions assurant une compréhension qui allait permettre aux commissaires de procéder au dépôt de recommandations réalistes pour l'avenir. Ainsi, le développement des recommandations allait tenir compte des enjeux exprimés autour des tables de travail et mener à des décisions vers des actions réalisables pour l'avenir.

- L'approche d'un dialogue privilégiée lors du travail des tables ***Immigration/Nouvel arrivant, Emploi, Logement et Communauté***, s'est également avérée bénéfique dans le processus.

- L'engagement et la volonté de contribuer de plus d'une quarantaine d'intervenants et d'entrepreneurs du milieu, de citoyens/citoyennes, de représentants d'associations et d'organismes communautaires, de professionnels ainsi que d'étudiants du système public et des maisons d'éducation, ont fait une différence dans le cheminement du travail des commissaires. Ces personnes ont influencé l'analyse et la réflexion en prévision du dépôt du rapport final et de ses recommandations.

- La réforme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, qui s'est invitée dans l'équation, a amené les commissaires à considérer comme valeur ajoutée l'arrivée de ces nouveaux citoyens/citoyennes dans la communauté de Caraquet. La contribution de ces nouveaux acteurs sur le terrain devait être prise en compte dans l'élaboration de recommandations réalistes pour l'avenir.

- Développer des actions permettant d'accueillir favorablement le nouvel arrivant et les personnes issues de l'immigration est primordial. Qui plus est, le développement d'une stratégie pour assurer une approche gagnante dans l'accueil de 4000 nouveaux citoyens/citoyennes, d'entrepreneurs, d'agences et d'organisations des localités touchées par la réforme de la gouvernance locale, devient alors essentiel.

- Une participation vigoureuse et entière à la vie citoyenne sera un élément clé au succès d'une inclusion gagnante pour tous. Une acceptation sociale des gestes qui seront posés permettra d'atteindre l'objectif ultime, soit d'obtenir le plus grand consensus possible. Il devient donc important que chacun et chacune y trouve sa place.

Descriptif

En lien avec l'immigration/nouvel arrivant

> Personne n'est né pour immigrer ou pour devenir un réfugié; ce n'est pas un but de vie, ce n'est pas un choix, ce n'est pas leur décision, mais une obligation car la personne se trouve forcée d'agir.
>
> *Tareq Hadhad – réfugié syrien* (traduction libre)

Dans le cadre du dialogue avec les participants des quatre tables de travail ainsi que lors de diverses conversations avec des citoyens/citoyennes et des entrepreneurs du milieu, il fut partagé aux commissaires divers besoins en matière d'accueil, de sensibilisation et d'intégration de l'immigrant/nouvel arrivant se présentant aux portes de la Ville de Caraquet.

Dès le premier contact dans son nouveau milieu de vie, les attentes de l'immigrant/nouvel arrivant sont certainement de recevoir **un accueil et une écoute** qui permettront de **l'orienter et de l'accompagner** pour une démarche **d'intégration pleine et entière à la vie sociocommunautaire**.

Le dialogue avec le milieu a démontré qu'il est impératif de fournir des renseignements pertinents afin d'orienter l'immigrant/nouvel arrivant en matière de formalités liées au logement, au transport, au marché du travail ainsi qu'à l'accès à des services de base.

Ce premier contact avec son milieu d'accueil permettra de renseigner la personne/la famille sur des aspects nécessaires de la vie quotidienne comme l'acquisition d'un véhicule, son enregistrement, les assurances, le permis de conduire et autres services et aspects liés au transport. L'accès aux services bancaires et aux services gouvernementaux, aux

services de santé, à l'éducation et au monde des arts et de la culture sera aussi partagé. Enfin, de l'information pertinente à l'achat de nourriture correspondant aux habitudes de l'immigrant/nouvel arrivant sera fournie.

C'est aussi lors de ce premier contact que sera partagée la possibilité d'établir un **plan de suivi personnalisé** afin d'assurer à l'immigrant/nouvel arrivant une **appropriation rapide de la vie sociale, économique et culturelle dans son nouveau milieu de vie**. Ce plan de suivi sera développé au rythme et selon les besoins de l'immigrant/nouvel arrivant dans sa volonté de s'investir dans des actions nécessaires au développement d'une intégration pleine et entière. Finalement, il apparaît évident aux commissaires qu'une structure d'accueil et d'accompagnement permanente est nécessaire et représente un axe d'action en soi.

Un deuxième axe sera la mise en place d'une structure d'accompagnement vers la vie sociocommunautaire, la vie quotidienne et le vivre ensemble. **On doit être conscient que l'immigrant/nouvel arrivant sera toujours fier de ses origines et de sa culture** et que le milieu d'accueil doit démontrer sa volonté de « **faire avec** » ainsi que d'offrir une écoute permettant de créer une joie et une confiance à s'investir dans son nouveau milieu de vie.

Un autre aspect de la réflexion des commissaires est la présence de l'étudiant international au CCNB-PA-Caraquet. Cette présence démontre une réalité très probante des possibilités de recrutement associé à l'immigration économique pour la communauté. L'accueil et l'intégration de l'étudiant international dans sa formation postsecondaire, tout autant que l'immigrant/nouvel arrivant, représentent à eux seuls des besoins particuliers qui devront être abordés.

En lien avec l'emploi

Outre les bienfaits de l'immigration pour contrer la baisse des naissances et les pertes migratoires à l'interne (flux interprovinciaux et intra-provinciaux), les nouveaux arrivants représentent un baume pour divers secteurs du marché du travail. On observe des besoins criants en main-d'œuvre au Canada, et ce, dans tous les domaines, des services traditionnels aux métiers, aux professions libérales et spécialistes.

Maurice Beaudin – Immigrants et nouveaux arrivants dans la Péninsule acadienne : état des lieux et prospectives

Dans le cadre du dialogue avec les participants aux tables de travail ainsi que lors des rencontres avec des entrepreneurs de la communauté, il est apparu évident que, comme le reste du pays, Caraquet est marquée par le manque de main-d'œuvre à sa disposition, et ce, dans la plupart des secteurs. Ce manque de main-d'œuvre met à haut risque la survie de certaines entreprises et constitue un frein à l'investissement ou même au développement de nouvelles possibilités d'affaires.

En avril 2022, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB) sondait ses membres dans le but de bien saisir leurs priorités.

En bref, les trois principales priorités furent les suivantes :

- Que la croissance économique du N.-B. passerait par des investissements en Recherche et Développement, la numérisation et l'automatisation des entreprises;
- Qu'il fallait trouver des solutions pour répondre au manque de main-d'œuvre;
- Que l'accès Internet haute vitesse, un facteur de développement en région rurale, devienne disponible dans chaque région de la province.

En novembre 2021, dans son sondage *Défis des entreprises de Caraquet* pour le bénéfice d'Acadienor, Les Productions Thériault soumettait que sur les 126 entreprises sondées, le manque de main-d'œuvre était de loin leur plus grande préoccupation. Le même sondage révélait aussi que 63,5 % des emplois à combler à Caraquet se retrouvaient dans les secteurs de service. Il est donc concevable que, si on ajoute les contraintes et les problématiques associées à la pandémie de la COVID-19, qui sont encore bien présentes en ce printemps 2022, la croissance économique soit sur une trajectoire horizontale pour les prochains mois, sinon la prochaine année. Que les entrepreneurs seront plutôt à la recherche de stabilité dans leur volume d'affaire par la numérisation, l'automatisation de leur production, et seront préoccupés par le recrutement de la main-d'œuvre pour combler les emplois déjà disponibles plutôt que de prévoir une croissance de leur entreprise ou la création de nouvelles.

En tenant compte de certaines des considérations mentionnées ci-dessus, un secteur de service que les commissaires voient comme une possibilité de croissance gagnante est **l'ouverture au travailleur autonome et le travail à distance**. Ce secteur déjà présent dans la communauté est soutenu par un réseau Internet haute vitesse très performant, qui ne demande pas de structures ou d'infrastructures à construire et exige peu d'investissement pour générer sa croissance. Caraquet et la Péninsule acadienne possèdent déjà les atouts environnementaux et un climat sécuritaire pour la famille. La région offre également une vie culturelle enrichissante, un accès à des infrastructures sportives, à une vie en plein air enviable et à des services essentiels intéressants. Ce sont là des atouts séduisants pour être considéré comme lieu de travail pour l'individu interpellé par cette facette de l'emploi.

Quoique que prévisible, cette crise du manque de main-d'œuvre n'a pas semblé retenir à temps l'attention nécessaire des différents paliers de gouvernance, d'organisations et réseaux associés à l'emploi et enfin, de l'industrie. Il semble toutefois se dessiner une volonté des paliers de gouvernement provincial et fédéral de s'impliquer plus directement dans la recherche de solutions. À la lumière des initiatives présentées, on peut envisager qu'une communauté, une ville ou un village pourra agir afin de trouver des solutions au problème de main-d'œuvre dans son milieu. La mise en danger du développement économique collectif est présente. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer le

secteur associatif, l'industrie de la transformation et le secteur touristique qui sont des acteurs non-négligeables sur l'échiquier de l'emploi. Il est évident pour les commissaires que si l'immigrant/nouvel arrivant représente une solution à l'enjeu du manque de main-d'œuvre, la communauté a un **rôle d'attraction et d'intégration** à jouer pour assurer sa rétention et l'énumération soumise ci-dessus démontre les possibilités pour Caraquet de bien se positionner.

Par le passé, la croissance de notre force ouvrière passait par l'intermédiaire de nos entreprises et de leur capacité de créer des emplois. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une problématique plus large où le manque de logement et où une culture d'accueil doivent être solutionnés. Ceci ne peut être laissé qu'aux seuls entrepreneurs. La solution est beaucoup plus globale et va nécessiter une acceptation et des implications sociales.

Lors d'une analyse de la situation faite par la table sur l'emploi et des enjeux qui furent relevés au cours d'une réunion plénière le 11 décembre 2021, les intervenants et citoyens/citoyennes interpellés par ce secteur ont exprimé un ensemble de préoccupations.

Dès le départ, un accord fut exprimé que l'immigration et l'accueil d'un nouvel arrivant peuvent répondre à la rareté de candidats locaux pour combler des postes permanents saisonniers et permanents sur une base annuelle. Diverses préoccupations furent alors partagées :

- considérer le vieillissement de la main-d'œuvre active;
- la pandémie est un facteur qui a accentué la difficulté de recruter de nouveaux employés, une problématique que vivaient déjà les entrepreneurs avant la COVID-19;
- l'absence d'un portail local sur les emplois disponibles est un élément responsable du manque de communication entre les employeurs et les candidats disponibles;
- le système associé à l'immigration demeure trop complexe, méconnu et possiblement trop dispendieux pour la petite et moyenne entreprise;
- un manque d'initiatives locales visant l'immigration;

- l'immigration reste l'approche la plus adaptable à solutionner le manque de main-d'œuvre;
- une approche à l'accueil et à l'intégration à la vie citoyenne pour l'immigrant/nouvel arrivant doit être développée pour assurer la rétention de la main-d'œuvre recrutée;
- il est nécessaire de travailler à faire avancer le dossier de la reconnaissance des acquis de la main-d'œuvre recrutée par le biais de l'immigration économique;
- on constate le manque d'accès à des ressources appropriées auprès de différents niveaux de gouvernance associés au renouvellement de la main-d'œuvre par l'immigration économique;
- une attention particulière devrait être portée sur la force ouvrière et au potentiel que représentent les jeunes disponibles dans notre milieu;
- à la lumière des mesures proposées dans le dernier budget fédéral pour accélérer la construction de logements ainsi que d'assurer qu'un plus grand nombre de logements abordables puissent être construits rapidement, il est encourageant d'entrevoir la mise en œuvre de projets résidentiels destinés aux familles dans la communauté de Caraquet;
- une attention privilégiée devrait être portée au développement du potentiel du travail à distance, l'accès rapide aux TIC étant favorable dans la municipalité.

En lien avec le logement

> Offrir aux Néo-Brunswickois, en temps opportun, des solutions de logement abordables, sécuritaires et convenables répondant à leurs besoins et promouvoir des collectivités saines et inclusives.
>
> *Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick 2019-2029*

Le logement représente un enjeu qui interpelle tous les niveaux de gouvernance municipale, tant urbaine que rurale.

Le dialogue avec les participants de la table de travail sur le logement ainsi que diverses consultations avec des entrepreneurs du milieu ont amené les commissaires à regrouper les défis en logement à Caraquet. Bien qu'on se réfère à la SCHL, les types de logements peuvent avoir des cibles précises telles que l'itinérance, la maison d'hébergement d'urgence, le logement de transition, le logement avec services de soutien, le logement communautaire, le logement abordable ou le logement du marché, il faut reconnaître qu'à Caraquet, le **logement abordable et accessible**, le **logement pré-retraite/retraite**, le **logement pour travailleurs saisonniers étrangers**, le **logement pour étudiants internationaux/étrangers**, sont devenus des priorités.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs échanges avec des citoyens/citoyennes et dans le contexte de construction, d'aménagement ou d'acquisition, il fut demandé aux commissaires quelle considération était apportée à ***la politique de sauvegarde du patrimoine bâti de la municipalité***. Les commissaires rappellent donc la pertinence de considérer la politique actuellement en vigueur lors de la phase d'approbation d'un projet.

Le constat que l'accès difficile à la résidence représente une barrière considérable au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre est évident. Mais un tel constat représente également une possibilité de s'inscrire **dans le développement d'une politique d'habitation** qui vient régir le logement en général, tout en

permettant de renforcer le milieu de vie. En incluant l'ensemble des besoins en logement, une telle politique peut assurer un aménagement inclusif de nouveaux développements résidentiels de qualité qui, fondé sur le développement durable, résultera dans la création d'un milieu de vie communautaire inclusif et stimulant.

En se référant au document **Nouvelles conversations 2.0 : *La Péninsule acadienne en 2040***, il est possible d'établir que si Caraquet veut répondre au manque de main-d'œuvre dans la municipalité, on devra accueillir par année, d'ici 2040, de 30 à 35 nouveaux citoyens/citoyennes âgés entre 5 et 45 ans. Pour la fenêtre 2021-2040, ceci représente donc un besoin en logement pour approximativement 650 personnes. Pour les commissaires, il devient assez évident que le recrutement de citoyens/citoyennes par l'immigration et l'accueil de nouveaux arrivants devient impératif pour l'avenir de la communauté et maintenir le statu quo.

- Selon Statistique Canada, au Nouveau-Brunswick, 58 % des familles étaient sans enfants (couple seul) alors que 21 % des familles représentaient des cellules de 3 personnes et 16 % de 4 personnes.
- La famille type en 2016 au Nouveau-Brunswick était composée de 2.3 personnes.

En se basant sur le dialogue de la CIEL avec les citoyens/citoyennes, on peut établir que l'accès disponible à un logement à Caraquet était pratiquement nul en 2021. Alors, on peut projeter que d'ici 2040, le nombre nécessaire pour répondre aux besoins des familles se chiffre à 283 logements.

- pour couple (58 %) 164
- cellule de 3 personnes (21 %) 60
- cellule de 4 personnes (16 %) 45
- autres (5 %) 14

La projection d'accueillir 650 nouveaux citoyens/citoyennes d'ici 2040 est un objectif réaliste. Il faudra aussi composer avec l'arrivée de 4000 nouveaux citoyens/citoyennes le 1er janvier 2023 en raison de la réforme de gouvernance

locale au Nouveau-Brunswick, ce qui donne accès à un territoire élargi permettant d'offrir diverses possibilités d'aménagement résidentiel.

Dans leur recherche de solutions pour répondre aux divers besoins en logement pour la population actuelle et celle à venir, et avec un objectif de retenir à long terme l'immigrant/nouvel arrivant et les jeunes d'ici et ceux à venir, les décideurs devront être ingénieux pour parvenir à renforcer l'accès au logement et l'accès à la propriété. Il est reconnu qu'être propriétaire augmente de manière significative l'implication communautaire et le goût de rester.

Enfin, le dialogue avec la table sur le logement a soulevé à son tour la pertinence de développer une culture d'accueil dans la communauté et ainsi, favoriser le vivre ensemble.

En lien avec la communauté

Les personnes ont le droit d'être traitées sur un même pied d'égalité. Il faut qu'on leur en donne l'occasion et que l'on rende les structures le plus accueillantes possibles, que ce soit sur le plan économique, social, culturel, éducatif ou politique.

Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick – Une politique pour l'inclusion sociale…

Le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick inc. croit *« qu'une communauté est en santé lorsque les citoyens et citoyennes se donnent les moyens nécessaires pour influencer les politiques publiques et rendre leur communauté plus inclusive »*.

Dans le processus de dialogue auprès de tables de travail, à plusieurs reprises, le souhait fut exprimé de voir la communauté de Caraquet devenir un milieu encore plus accueillant et inclusif, où le citoyen/citoyenne, le nouvel arrivant, l'immigrant, le travailleur saisonnier et l'étudiant international auront la chance de se faire entendre, de se faire servir équitablement et de participer pleinement à la vie sociocommunautaire.

Assurer la participation citoyenne où chaque personne a le sentiment d'être écoutée, d'avoir le sentiment d'être respectée, d'être invitée à contribuer au mieux-être individuel et collectif, d'être en contact avec les décideurs et d'avoir une place pour soi, sont des éléments nécessaires au développement d'un sentiment d'appartenance et ainsi de pouvoir s'identifier à la communauté.

Le **développement d'une culture d'accueil et d'intégration** s'inscrit dans cette mouvance et vient renforcer un vivre ensemble gagnant pour tous. S'intégrer à une nouvelle communauté, devoir apprendre une nouvelle langue et s'adapter à une nouvelle culture ou encore à des coutumes différentes des siennes, ainsi qu'à différents types de services sociocommunautaires, dans un nouvel environnement ou un nouveau pays, sont des défis auxquels un immigrant/nouvel arrivant sera confronté. Si la communauté de Caraquet souhaite renforcer sa capacité de rétention d'un immigrant/nouvel arrivant, elle doit se préoccuper de mettre en place un cadre et des services opérationnels qui permettront de l'accueillir et de le guider.

Tant pour l'immigrant/nouvel arrivant que pour le nouveau citoyen/citoyenne, il faudra que Caraquet puisse, d'ici 2023, développer une approche leur permettant non seulement une participation à part entière, mais aussi la possibilité de contribuer pleinement à la gouvernance et à la gestion de la vie associative, aux organisations caritatives, aux sports, aux loisirs, à la vie culturelle et autres événements reliés à la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine présents en ce nouveau Caraquet.

Animer et renforcer le vivre ensemble n'est pas toujours facile mais, si on y retrouve des gestes d'entraide et de solidarité ainsi que des activités d'accueil et d'ouverture à une participation citoyenne, on vient généralement consolider le sentiment d'appartenance. **La tolérance et l'esprit d'ouverture** deviennent alors des ingrédients essentiels à la réussite.

Conclusion

Caraquet : Communauté saine, sécuritaire et accueillante… tournée vers l'avenir!

> Nous avons besoin de plus de clarté sur la façon dont quelques-uns se lèvent une fois de plus pour croître, remplir leur mission, créer d'excellents emplois, services et richesses. Il est utile de voir le rôle que jouent la discipline, la planification, la fiabilité et l'efficacité dans ces histoires ainsi que le rôle de la passion, de la vision, de l'engagement, de la rapidité, de l'agilité et de la culture. Et il y a la question de la gestion par rapport au leadership - et ce dernier ne relève pas seulement de quelques personnes dans les grands bureaux.
>
> *John Kotter – That's not how we do it here!* (traduction libre)

Le rapport du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick : *La Péninsule acadienne en 2040* a eu l'effet d'un cri d'alarme pour les décideurs de la communauté de Caraquet, fière de son identité et de sa place de leader sur l'échiquier du monde municipal au Nouveau-Brunswick. Le rapport faisait état **« de l'importance de la croissance démographique dans les années à venir afin que la région puisse avoir suffisamment de travailleurs pour répondre aux besoins locaux et fournir des talents pour permettre la croissance de nouvelles industries »**.

Le rapport cite qu'entre 2020 et 2040, le nombre de personnes de moins de 70 ans devrait baisser alors que le nombre de personnes de plus de 70 ans devrait augmenter de façon significative. Il est possible que le nombre de citoyens/citoyennes à Caraquet soit le même en 2040, mais son vieillissement aura des conséquences majeures sur la main-d'œuvre. Par conséquent, il est impératif d'augmenter le nombre de citoyens d'une trentaine de personnes (5 à 45 ans) par année au cours des 20 prochaines années si Caraquet veut, d'une part maintenir ses services actuels, et d'autre part, offrir des possibilités de stimuler

de nouvelles activités socioéconomiques. On rappelle qu'il faut tenir compte dans l'équation de l'arrivée de 4000 citoyens/citoyennes le 1er janvier 2023.

Faire de Caraquet une communauté accueillante pour les personnes de l'extérieur en leur offrant un bon emploi, un logement adéquat, un milieu de vie sécuritaire et sain, le tout dans un environnement physique enviable qui offre des conditions de vie agréable, **doit être une vision collective et partagée. Un mouvement citoyen doit accompagner ce défi**.

Assurer une qualité de vie aux citoyens/citoyennes d'aujourd'hui et de demain en mettant en place les conditions pour concrétiser les rêves personnels et collectifs doit être la priorité incontournable des décideurs. C'est pourquoi des décisions vers l'action s'imposent!

Caraquet relève le défi d'un bonheur municipal brut

> Une ville ou un village en santé prend soin de son environnement physique et social et l'améliore continuellement; il mobilise les ressources de la communauté pour renforcer les capacités de ses citoyennes et de ses citoyens à s'entraider dans les activités courantes de la vie et à réaliser chacune et chacun leur plein potentiel.
>
> *Trevor Hancock et Leonard Duhl*

Dans le livre *L'obsession du citoyen*, Roger Lachance explique que le Bonheur municipal brut (BMB) est un concept inspiré du Produit national brut (PNB). Il exprime la capacité d'une municipalité à favoriser le plein épanouissement de sa population. Oser rêver de **développer et d'animer un bonheur municipal brut** vient remettre en question des pratiques et des croyances et amène la communauté à réfléchir ses approches de développement. Des indicateurs peuvent servir à rendre plus compréhensible un tel objectif. Qu'on pense à la santé, à l'éducation, à notre approche écologique, à la gouvernance du milieu, au dynamisme culturel et communautaire, les ressources et la richesse matérielle.

Adhérer à un mouvement de prise en charge, mettre en place les conditions qui vont permettre des résultats gagnants pour la santé socioéconomique de la communauté, seront efficaces si la volonté de se tourner vers l'avenir est continuellement sur la table à dessin. Les gens ont besoin d'une vision réaliste et réalisable!

Les commissaires considèrent qu'il serait bénéfique pour la nouvelle municipalité de 8200 citoyens/citoyennes, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023, de considérer la planification d'un **rendez-vous municipal tous les deux ans**. Ceci permettrait d'informer et de faire une mise à niveau sur les actions posées au cours des 24 mois précédents. Que ce soit pour l'immigration, l'emploi, le logement et autres secteurs d'actualité dans la municipalité, il serait possible d'établir un dialogue pertinent pour assurer une compréhension commune de

l'état de la municipalité. Un tel rendez-vous permettrait également de valider avec le citoyen/citoyenne qu'il y avait une place pour lui dans cette nouvelle réalité municipale. Qu'il fut possible de réaliser ce nouveau regroupement en assurant le maintien des couleurs et des saveurs propres à chaque localité d'avant 2023. Mais surtout, il serait possible d'évaluer une fois tous les deux ans l'évolution du développement d'un sentiment d'appartenance et d'une identité collective dans ce Caraquet nouveau créé en 2023.

Plus que jamais l'expression ***« il faut que les bottines suivent les babines »*** prend son importance… **ON S'EST EXPRIMÉ. IL EST MAINTENANT TEMPS D'AGIR et d'avoir la volonté et le courage de prendre les décisions politiques qui s'imposent!**

Pistes de solutions et Recommandations

- Pour les commissaires, la réussite de l'objectif de faire de Caraquet *une communauté saine, sécuritaire et accueillante…* ***tournée vers l'avenir!*** va être conditionnelle à la réponse aux pistes de solutions et aux recommandations émanant du dialogue avec la communauté. Il faut bâtir sur les acquis et les forces du milieu!
- Les commissaires recommandent fortement qu'une Phase II soit mise en place afin d'assurer un suivi aux divers éléments du présent rapport.

Pistes de solutions

En lien avec l'immigration/nouvel arrivant

- Qu'il est nécessaire d'outiller la municipalité pour qu'elle se dote d'un point d'entrée unique à l'accueil et à l'accompagnement d'un nouvel arrivant/immigrant;
- Qu'avec la création d'un Centre d'accueil et d'intégration à la vie communautaire (CAIVC), une structure de gouvernance assurant une représentativité des citoyens/citoyennes des localités se joignant à la nouvelle municipalité soit mise en place;
- Qu'une attention particulière soit portée au recrutement et à la promotion de la communauté de Caraquet comme lieu d'accueil;
- Que la municipalité développe des incitatifs à l'accueil d'un nouvel arrivant/immigrant.

En lien avec l'emploi

- Pertinent d'animer une compréhension globale des diverses modalités associées à l'immigration économique afin de permettre aux PME et aux entreprises de petite taille d'avoir l'information nécessaire au développement d'un dossier;

- L'accès à un portail EMPLOIS DISPONIBLES dans la municipalité serait un atout;
- Il est suggéré qu'un guide pratique portant sur les procédures ainsi que sur le processus d'admissibilité, d'accréditation et d'approbation associés à l'immigration économique soit développé;
- Il est nécessaire d'assurer l'aiguillage des Curriculum Vitae (CV) arrivant à la communauté de diverses provenances, y compris ceux d'immigrants économiques potentiels;
- Il sera nécessaire que le secteur de l'emploi s'investisse dans la création et la mise en opération éventuelle d'un Centre d'accueil et d'intégration à la vie communautaire (CAIVC);
- Que la municipalité considère le développement d'incitatifs au recrutement, à l'accueil et aux premiers pas d'une entreprise;
- Qu'une banque de données soit développée et maintenue à jour sur la disponibilité des citoyens/citoyennes au travail à temps partiel;
- Que des sessions d'information sur l'immigration économique soient offertes aux employeurs.

En lien avec le logement

- Les besoins en logements abordables et accessibles sont criants dans la municipalité. Qu'un porteur de dossier, que ce soit une nouvelle corporation ou encore une organisation sans but lucratif actuellement en opération soit assigné afin d'assurer des actions concrètes permettant de résoudre les besoins du logement social;
- Les besoins en logements pré-retraite/retraite sont en émergence et vont demander une réflexion des parties prenantes du milieu afin d'assurer la rétention de ces personnes dans la communauté. Il existe un intérêt pour du logement un peu plus haut de gamme que ce qui est disponible actuellement;

- L'accession à la propriété et au logement haut de gamme familial est aussi d'actualité dans la municipalité;

- Les besoins pour le logement des travailleurs saisonniers étrangers existent déjà dans la municipalité. L'arrivée de cette main-d'œuvre représente aussi un potentiel à l'immigration économique permanente;

- Afin de conserver le cachet unique de la municipalité, que **la politique de sauvegarde du patrimoine bâti** en vigueur à Caraquet soit considérée dans la phase d'analyse et d'approbation d'un projet de construction, d'aménagement ou d'acquisition;

- Il sera nécessaire que la situation du manque de résidences pour l'étudiant international/étranger soit abordée afin d'assurer la pérennité du campus CCNB-Caraquet, et qu'il puisse continuer d'agir à titre de recruteur à l'immigration;

- Développer et structurer la mise en opération ***d'une banque de meubles d'occasion*** qui serait en mesure de répondre de façon ponctuelle à des besoins de base d'un nouvel arrivant, immigrant ou étudiant international, serait un atout pour l'accueil dans sa nouvelle communauté;

- Que la municipalité considère, advenant la décision de développer une politique d'habitation, la mise en place d'incitatifs en lien avec les divers types de logements nécessaires permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de Caraquet;

- Que la municipalité considère des incitatifs permettant l'accès aux bâtiments familiaux/patrimoniaux tombant sous les critères de la politique du patrimoine bâti.

En lien avec la communauté

- Que la municipalité développe, en collaboration avec les parties prenantes du milieu, des incitatifs à l'accueil et à l'intégration à la vie sociocommunautaire de l'immigrant/nouvel arrivant;

- Afin de renforcer le sentiment d'appartenance, il est suggéré que des incitatifs soient accessibles à l'immigrant/nouvel arrivant, à l'étudiant international et à des citoyens/citoyennes et familles défavorisés de la communauté afin de les soutenir dans une participation sociale et communautaire;

- La résistance qui pourrait s'exprimer dans la communauté face à l'arrivée de l'immigrant/nouvel arrivant devra être gérée. Il faudra mobiliser les forces du milieu et renforcer l'esprit d'ouverture. Assurer une communication sur les bons coups et les petits succès permettra l'atteinte d'un vivre ensemble gagnant.

Recommandations

En lien avec l'immigration/nouvel arrivant

1. Il est recommandé d'assurer un point d'entrée unique à l'accueil et à l'accompagnement d'un immigrant/nouvel arrivant dans la municipalité par la mise en place d'un Centre d'accueil et d'intégration à la vie communautaire (CAIVC).

    a. Le CAIVC sera soutenu par un service de réception-secrétariat permanent;

    b. Le CAIVC sera encadré par une personne-ressource qui agira sur le terrain en tant que facilitateur/navigateur :

        i. au développement et à l'orientation du plan de suivi personnalisé d'un immigrant/nouvel arrivant;

        ii. à des actions de sensibilisation, de conscientisation et d'information auprès de la communauté afin d'établir des relations cordiales et humanistes;

        iii. en tant qu'agent de liaison avec les parties prenantes interpellées de la communauté.

    c. Le CAIVC aura une structure de gouvernance assurant une représentativité des citoyens/citoyennes des localités se joignant à la nouvelle municipalité.

        - Représentativité :

            - Municipalité de Caraquet
            - Bas-Caraquet
            - Pokemouche
            - Saint-Simon
            - Village Blanchard

    d. Le CAIVC s'assurera de mettre en place des actions pour le recrutement et la promotion de la communauté de Caraquet comme lieu d'accueil pour l'immigration économique;

e. Le CAIVC verra à soutenir un mouvement citoyen dans l'animation d'une acceptation sociale de l'accueil d'un immigrant/nouvel arrivant/étudiant international;

f. Une **composante communautaire** sera intégrée au CAIVC afin de permettre le développement d'une programmation ciblée vers l'accueil et l'intégration de l'immigrant/nouvel arrivant à la vie quotidienne et citoyenne de la municipalité. Sous la responsabilité du facilitateur/navigateur, la composante communautaire regroupera des citoyens/citoyennes bénévoles engagés dans la planification et l'organisation d'activités destinées à l'immigrant/nouvel arrivant, des activités pouvant interpeller des parties prenantes de la municipalité.

En lien avec l'emploi

2. Il est recommandé de développer et d'entretenir un portail EMPLOIS/RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES dans la municipalité. Ce portail aura une visibilité locale, régionale, nationale et internationale et aidera au recrutement et à l'intégration de la main-d'œuvre nécessaire aux entrepreneurs et à l'industrie locale. Un acteur majeur doit être identifié parmi les parties prenantes interpellées de la municipalité;

3. Il est recommandé que le secteur de l'emploi s'investisse dans la création et la mise en opération d'un Centre d'accueil et d'intégration à la vie communautaire (CAIVC);

4. Il est recommandé que le secteur de l'emploi identifie parmi les parties prenantes de la communauté un porteur de dossier afin qu'il s'investisse dans la promotion et le renforcement de l'attrait vers Caraquet du travailleur autonome et de l'approche du travail à distance.

En lien avec le logement

5. Il est recommandé que la Ville de Caraquet considère le développement d'une politique d'habitation lui permettant de planifier, contrôler et promouvoir le développement et le maintien d'un parc résidentiel répondant aux besoins de la communauté;

6. En lien avec le développement d'une politique d'habitation, qu'un gestionnaire soit assigné au suivi des dossiers tout en agissant comme agent de liaison avec les parties prenantes du secteur (promoteurs immobiliers, accès à la propriété privée…) ainsi qu'avec l'agence responsable de l'urbanisme (CSR-PA) pour la municipalité de Caraquet. Ce gestionnaire aura également une responsabilité de maintenir une connaissance sur les programmes de soutien au logement dispensés par l'appareil gouvernemental, tant provincial que fédéral.

En lien avec la communauté

7. Afin d'assurer une évolution dans l'intégration citoyenne des 4000 nouveaux citoyens/citoyennes le 1er janvier 2023 et de l'immigrant/nouvel arrivant, il est recommandé que la municipalité développe des indicateurs de participation à la vie citoyenne :

    - Participation à la gouvernance
    - Développement socioéconomique
    - Arts et culture
    - Sports et loisirs
    - Santé et mieux-être

8. Il est recommandé qu'un rendez-vous municipal bisannuel soit instauré afin de faire une mise à niveau sur l'évolution du développement d'un sentiment d'appartenance et d'une identité collective de ce Caraquet créé en 2023.

Annexe I

Les éléments présentés dans la liste suivante reproduisent objectivement les opinions exprimées lors des rencontres de travail :

Table immigration/nouvel arrivant

1. Accueil (formalités)
2. Accompagnement à l'accueil
3. École publique
4. Éducation communautaire
5. Encadrement
6. Intégration
7. Jumelage
8. Logement
9. Monde bancaire
10. Regroupements jeunesse
11. Perception
12. Prendre soin de soi
13. Reconnaissance des acquis… question de dignité
14. Renforcer les rencontres immigrant/citoyen local
15. Rétention de la jeunesse
16. Types d'immigration versus nouvel arrivant
17. Développer des piliers : *Accueil – Écoute – Orientation – Accompagnement*
18. Créer des coopératives pour le logement des immigrants
19. Développer une collaboration/partenariat entre les entreprises pour le recrutement des immigrants
20. Recrutement d'immigrants sur les réseaux sociaux

Table emploi

1. Besoin de candidats provenant de l'immigration pour contrer le problème de manque de main-d'œuvre
2. Difficulté à trouver de la main-d'œuvre à temps plein
3. Difficile de combler le remplacement des travailleurs qui quittent pour la retraite
4. Faudrait centrer sur de l'immigration francophone
5. Faudrait mieux encadrer les efforts pour encourager la rétention des jeunes disponibles à l'emploi
6. Inquiet du manque de portail pour partager localement les expériences reliées à l'immigration
7. Inquiétude quant à la pérennité et la valeur à long terme de son commerce
8. La pandémie n'a qu'accentué le problème de manque de main-d'œuvre
9. La population locale est-elle prête pour accepter l'immigration
10. Le citoyen est certainement en manque d'information sur le besoin de travailleurs
11. Le processus d'immigration beaucoup trop compliqué
12. Manque d'activités visant l'intégration des immigrants
13. Les paliers de gouvernement brillent par leur absence dans le dossier de l'immigration
14. Manque de démarches visant l'immigration
15. Manque de fidélité de la main-d'œuvre locale
16. Manque de transport collectif communautaire
17. Moyenne d'âge de 50 % de nos employés est de 65 ans et plus
18. Problèmes de manque de main-d'œuvre nous obligent à couper sur nos heures d'opération
19. Problèmes reliés au maximum de revenu admissible sans perdre le supplément à la retraite
20. Qui va prendre en main l'acceptabilité citoyenne de l'immigration
21. Trop de rotation dans le personnel à temps plein

22. Activités d'accueil pour l'immigrant/étudiant international
    i. *partage culturel*
    ii. *avoir du fun*
    iii. *soirée internationale*
23. Impliquer l'immigrant/nouvel arrivant dans la communauté
    i. *comités*
    ii. *sports*
    iii. *animer la participation aux activités communautaires*
24. Travailleurs saisonniers (immigration)
    i. *employé temporaire : non-admissible pour la résidence permanente*
    ii. *ne peut répondre à des besoins de main-d'œuvre à temps partiel, occasionnels – doit se limiter au travail inscrit sur le visa*
25. Partage des bons coups pour la rétention du personnel
26. Travailler à la reconnaissance des acquis (gouvernements – ordres professionnels…)
27. Besoin de renforcer l'animation vers la jeunesse… maison des jeunes
28. Renforcer l'image de la province comme milieu d'accueil, d'une qualité de vie intéressante, d'une rémunération compétitive
29. Banque de données pour un partage potentiel de la main-d'œuvre
30. Types d'immigration - limité à l'immigration francophone?
31. Places en garderie
    i. *trop dispendieux*
    ii. *rareté*
32. Recrutement associé à l'immigration est trop dispendieux
    i. *incitatif de la municipalité?*

Table logement

1. AIRBNB commence à causer problèmes
2. Difficulté à trouver un logement à son arrivée à Caraquet
3. Il semblerait que le marché du logement va subir un ralentissement prévisible dans 15 à 20 ans qui inquiète les promoteurs immobiliers
4. Inquiétudes quant à savoir si possible de trouver des pistes de solutions au problème de logement à Caraquet
5. Inquiétude sur le changement de vocation des logements locatifs à Caraquet (AIRBNB)
6. La pénurie de logements disponibles bloque le recrutement de nouveaux employés
7. Le double taux de taxe de propriété pour une deuxième résidence joue contre le petit investisseur
8. Le secteur bien servi par les promoteurs actuellement est pour personnes seules ou en couple
9. Les entreprises expriment le manque de logements abordables pour combler l'arrivée de nouveaux employés nécessaires au bon fonctionnement de leur commerce
10. Les entreprises font face à des contraintes importantes pour convertir un logement familial en logement corporatif pour loger des travailleurs saisonniers étrangers
11. L'idée de faire des études supplémentaires sur la problématique du logement doit plutôt faire place à des actions correctives
12. L'impossibilité de récupérer la taxe de 15 % sur les matériaux de construction lors d'un projet d'appartements est un frein important à l'investissement dans le secteur, surtout en milieu rural (petit marché)
13. Logement spécifique et abordable au secteur culturel presque inexistant est mis en cause d'un certain exode de participants de ce secteur
14. Manque de logements pour propriétaires résidentiels en quête de bénéficier de l'équité de leur propriété, et du même coup de passer au logement locatif
15. Manque de maisons à louer
16. Manque important de logements abordables pour les familles

17. Parc de maisons mobiles jouait un rôle de lieu de résidence transitoire vers un plus grand logement unifamilial et ceci n'a pas été remplacé
18. Pas de plateforme pour annoncer les disponibilités en logements locatifs
19. Préoccupation sur l'absence des différents paliers de gouvernement dans l'aide à l'accès au logement
20. Pour le CCNB, les logements étudiants doivent se retrouver dans un rayon où la marche vers le campus est une option envisageable
21. Problématique de trouver des logements pour étudiants du CCNB
22. Problématique provenant du cadre règlementaire sur le logement
23. Promoteurs immobiliers en quête de conviction pour continuer d'investir dans notre petit marché, sans aide qui diminuerait le risque financier
24. Approche coopérative vers l'achat de matériaux
25. Initiative communautaire d'accompagnement à l'accueil
26. Développer un partenariat CCNB-PA et la Ville
27. Mettre en place un comité de marketing
28. Revoir la réglementation municipale en lien avec les maisons mobiles sans fondation
29. Accès à l'hébergement ponctuel
    i. *Pendant le Festival acadien*
    ii. *Possibilités de familles d'accueil*
30. Mini-maisons
    i. *Implication de la municipalité*
    ii. *Approche de logement transitoire*
31. Annonce des possibilités de logement
    i. *Immigration*
    ii. *Nouvel arrivant*

Table communauté

1. Accueil – sensibilisation
2. Accueil – PLM avec besoin d'une approche d'accueil vers l'étudiant international
3. Champion/Ombudsman
4. Cultures, coutumes, valeurs, religion de l'immigrant/nouvel arrivant *versus* Cultures, coutumes, valeurs, religion du citoyen
5. Immigration – stéréotypes
6. Intégration
7. Intersectorialité – rencontres de plusieurs cultures/communautés
8. Navigateur
9. Perte identitaire – localement
10. Résistance
11. Tolérance
12. Création d'affichage par les entreprises… *J'engage des immigrants*
13. Approche de jumelage d'un immigrant/famille vers une personne âgée propriétaire… famille intergénérationnelle et interculturelle
14. Animer l'acceptation élèves/étudiants internationaux dans nos maisons d'éducation et le système public

Annexe II

Entendu/Dialogue citoyens/citoyennes/Portes ouvertes

Suggestions de citoyens/citoyennes pour des activités à considérer dans la démarche de développement d'une programmation ciblée :

En lien avec les enfants

- Développer des activités permettant aux enfants des familles issues de l'immigration/nouvel arrivant de participer activement; ceci permettra le développement de leur propre réseau d'amis;
- Créer des espaces de rassemblements dans diverses parties de la communauté;
- Incitatifs de la part de regroupements ou d'associations locales pour une participation sécuritaire et adaptée aux activités du Centre plein air.

En lien avec la famille

- Organiser des rassemblements de quartier, des fêtes saisonnières, des pique-niques et autres activités permettant le rapprochement des cultures, une meilleure compréhension des coutumes et le partage des habitudes culinaires;
- Maximiser l'accès aux installations du Carrefour de la mer en été et à celles du Centre plein air au cours des trois autres saisons;
- Développer avec l'aide de commanditaires des sentiers familiaux dans la municipalité.

En lien avec l'étudiant à l'école publique

- Créer des espaces adaptés aux groupes d'âge pour l'école élémentaire et pour les enfants à la maternelle;

- Encourager l'enseignement en plein air;

- En lien avec l'école publique, planifier des activités d'accueil et de partage entre les étudiants locaux et les étudiants en provenance de l'immigration/nouvel arrivant, en stage ou associés à des voyages échanges.

En lien avec l'immigrant/nouvel arrivant/l'étudiant international

- Afin qu'on développe le sentiment d'appartenance à la communauté :

    - Fournir des services bénévoles :

        - pour du transport en lien avec les besoins de base à la vie quotidienne;
        - pour accompagner dans l'achat de vêtements (appropriés aux saisons - en particulier l'hiver);
        - pour sensibiliser, outiller et accompagner une intégration et une participation aux jardins communautaires;
        - dans l'organisation de rencontres d'information avec l'Hôtel de Ville afin de conscientiser l'immigrant/nouvel arrivant/l'étudiant international aux infrastructures de la ville, à ses projets présents et futurs;
        - afin de permettre de vivre des expériences en lien avec les saisons (pêche à l'éperlan l'hiver, sorties de pêche en été, VTT, motoneige, Marché de Noël, Marché estival, Congé de mars et autres);

- organiser des soirées d'échanges et de partage en lien avec la culture, les coutumes, la nutrition, les habitudes de vie et autres entre l'immigrant/nouvel arrivant/l'étudiant international et les citoyens/citoyennes de la communauté;
- mise en place de programmes d'apprentissage/renforcement du français.

o Explorer les possibilités de jumelage :

- familles jumelées pour un accompagnement afin de s'adapter aux divers aspects de la vie citoyenne;
- dans l'accompagnement d'une programmation ciblée pour les enfants et les adolescents;
- dans l'accompagnement vers des activités en lien avec la culture, les sports, l'écologie et autres;
- vers le soutien de l'immigrant/nouvel arrivant/l'étudiant international désirant s'impliquer dans l'organisation d'évènements ou vers une participation à un club social.

Annexe III

Consultations diverses

- Dominic Aubé. Spécialiste, Logement abordable (SCHL)
- Maurice Beaudin. Professeur d'économie et de géographie, Chercheur
- Kim Chamberlain. Association Multiculturelle Région Chaleur
- Serge Cormier. Député fédéral de la circonscription d'Acadie-Bathurst
- Ginette Gautreau. Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick
- Marc Henrie, Paul Lanteigne. Coopérative de développement Régional-Acadie (CDR-Acadie)
- Linda Lemieux. Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc.
- Barbara Losier. Directrice générale du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick
- Liane Roy. Fédération des Communautés Francophones et Acadiennes du Canada (FCFAC)
- Richard Saillant. Économiste, Consultant en politique publique
- Sandrine Saugrain. Gestionnaire en immigration économique (RDÉE)
- Isabelle Thériault. Députée provinciale de la circonscription de Caraquet
- Gaëtan Thomas. PDG du Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB)

Annexe IV

Références

Beaudin. Immigrants et nouveaux arrivants dans la Péninsule acadienne : *État des lieux et prospectives*

Comité d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, Ville de Caraquet (2008). Politique d'immigration

Conférence socio-économique de la Péninsule acadienne (1991). *Plan de développement quinquennal : Tant d'idées Temps d'agir*

Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick. Nouvelles conversations 2.0 : *La Péninsule acadienne en 2040*

Delescluse, Ferron, Aujoulata, Doumont, Lambert. *Agir dans une perspective éthique*

Fédération des Communautés Francophones et Acadiennes du Canada (2021). *Guide sur l'inclusion des personnes issues de la diversité culturelle dans les communautés francophones et acadiennes du Canada*

Généreux, Roy, Paré, Lévesque (2020). *Renforcer les capacités d'adaptation des individus et des communautés en contexte de pandémie : le rôle clé du sentiment de cohérence*

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick 2019-2029*

Kotter, Rathgeber (2016). *That's not how we do it here!*

Kotter, Rathgeber (2018). *Alerte sur la banquise*

Lachance (1998). *L'obsession du citoyen*

Lesage. *Je suis tombé deux fois : La course la plus ardue de Louis Garneau*

Les Productions Thériault (2019). *Plan stratégique de développement économique de la Ville de Caraquet 2019-2021*

Les Productions Thériault (2021). Résultats du sondage *Défis des Entreprises de Caraquet*

Les Productions Thériault. *Évaluation des besoins en matière de logement à Caraquet*

Lunenburg (Nouvelle-Écosse). *South Shore Housing Action Coalition Plan (2014)*

Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick inc. (MACS-NB) (2006). *Une politique pour l'inclusion sociale…*

Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick inc. (MACS-NB) (2021). *Les déterminants de la santé*

Réseau national de navigation pour nos nouveaux arrivants (N4)

Roger Lachance et Martine Morisset (1995). Mise à jour (2009). *L'obsession du citoyen*. Guide de gestion municipale pour des milieux de vie sains, durables et inclusifs

Saillant (2021). *Projections de croissance de la demande de logement à Saint-Quentin et ses environs de 2021 à 2026*

Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). *Tableau type de logement*

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (2021). Plan stratégique communautaire (PSC) 2022-2028 : Rapport de consultation *Osons rêver l'Acadie*

Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick. *Guide santé pour les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick*

Tareq Hadhad (2022). Conférence N4: *Resiliency Through Adversity*

Université de Moncton, campus de Shippagan. *Transport communautaire en Péninsule acadienne*

Ville de Québec. *Politique d'habitation (2005)*

Ville de Richmond (2020). *Plan d'action de la politique familiale 2021-2026*

Annexe V

Membres des tables de travail

Immigration/Nouvel arrivant

Bachir Adjami	CBPA Inc.
Jessica Bossé	CAIENA
Monderou Rihikou Diallo	CCNB-PA
Francis Herbin	Grains de Folie
Monica Mallais	CAIENA
Émilie Robinson	CCNB-PA
Peter Zahrndt	Citoyen
Kim Légère	Ville de Caraquet

Emploi

Fernand Brideau	Produits Belle-Baie
Linda Cormier	Le Caraquette
Serge D'Astous	Pizza Delight
Jean-Eudes Duguay	Coop IGA
Cinthia Godin	Resto Chez Isa
Anne Herbin	Grains de Folie
Rosaire Labrie	Acadienor
Yvon Lanteigne	Pêcheries St-Paul
Mai Tran Mazerolle	Citoyenne
Cheryl McGraw	Chambre de commerce
Lise Robichaud	Pizza Delight
Rémi Roussel	Ichiboshi
Sandrine Saugrain	RDÉE
Terry Ing	Ville de Caraquet

Logement

Germain Blanchard	Citoyen
Janelle Comeau	Agente immobilière
Charles-Éric Landry	CSR-PA
Aline Landry	Ville – patrimoine
Mario Landry	Centre-Ville
Frédéric Léger	CCNB-PA
Jean Lanteigne	Développeur
Patrick Rioux	Développeur
Normand E. Thériault	Citoyen
Louise Blanchard	Ville de Caraquet

Communauté

Paul-Marcel Albert	Festival acadien
Christian Blanchard	Acadie Love
Aldoria Chiasson	Forces Vives Inc.
Gertrude Landry	Club du Bel Âge
Juliette Landry	PLM
Linda Landry	Filles d'Isabelle
Louise Roy	Paroisse – gestion
Freddy O'Neil	Club Richelieu
Yvon Thériault	Club du Bel Âge
Florence Albert	Ville de Caraquet